

COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2023

BILAN ACTIF (Modèle Normal)

BILAN ACTIF				
STOKVIS NORD AFRIQUE SA SA				
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023				
A C T I F	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
Immobilisations en non valeurs--[A]	5.036.980,00	4.029.584,12	1.007.395,88	2.014.791,92
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	5.036.980,00	4.029.584,12	1.007.395,88	2.014.791,92
Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles-- [B]	490.356,00	419.585,72	70.770,28	19.226,16
Immobilisations en Recherche et Dev.				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	490.356,00	419.585,72	70.770,28	19.226,16
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles --[C]	18.686.133,87	16.592.001,79	2.094.132,08	5.179.193,26
Terrains				
Constructions	3.648.522,53	1.968.294,63	1.680.227,90	1.877.601,87
Installations techniques, matériel et outillage	3.067.130,94	2.952.014,69	115.116,25	136.758,75
Matériel de transport	979.294,01	979.294,01		
Mobilier, Mat. de bureau, Aménag. Divers	10.991.186,39	10.692.398,46	298.787,93	349.263,94
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				2.815.568,70
Immobilisations financières--[D]	500.801.546,43	231.256.142,60	269.545.403,83	254.532.533,71
Prêts immobilisés				
Autres créances financières	53.091.091,83	20.000.000,00	33.091.091,83	12.547.547,71
Titres de participation	447.710.454,60	211.256.142,60	236.454.312,00	241.984.986,00
Autres titres immobilisés				
Ecart de conversion actif-- [E]				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentations des dettes de financement				
TOTAL (A+B+C+D+E)	525.015.016,30	252.297.314,23	272.717.702,07	261.745.745,05
Stocks--[F]	9.918.095,81	8.697.617,45	1.220.478,36	3.519.042,82
Marchandises	9.547.595,80	8.697.617,45	849.978,35	3.148.542,81
Matières et fournitures consommables				
Produits en cours	370.500,01		370.500,01	370.500,01
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
Créances de l'actif circulant--[G]	333.593.471,24	220.142.411,12	113.451.060,12	198.754.309,73
Fournis, débiteurs, avances et acomptes	3.000,00		3.000,00	3.000,00
Clients et comptes rattachés	194.104.990,39	104.167.280,99	89.937.709,40	143.946.458,95
Personnel	798.452,46	571.716,75	226.735,71	818.855,11
Etat	20.873.642,70		20.873.642,70	19.954.027,58
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	117.351.948,28	115.403.413,38	1.948.534,90	33.488.356,20
Comptes de régularisation- Actif	461.437,41		461.437,41	543.611,89
Titres valeurs de placement--[H]	13.568.380,23	8.936.022,77	4.632.357,46	6.189.154,47
Ecart de conversion actif-- [I] Eléments circulants	18.529,72		18.529,72	126,05
TOTAL II (F+G+H+I)	357.098.477,00	237.776.051,34	119.322.425,66	208.462.633,07
Tresorerie-Actif	5.870.535,51		5.870.535,51	299.282,53
Chèques et valeurs à encaisser	510.000,00		510.000,00	73.963,93
Banques, T.G et C.C.P	5.343.735,51		5.343.735,51	208.518,60
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	16.800,00		16.800,00	
TOTAL III	5.870.535,51		5.870.535,51	299.282,53
TOTAL GENERAL I+II+III	887.984.028,81	490.073.365,57	397.910.663,24	470.507.660,65

BILAN PASSIF (Modèle Normal)

BILAN PASSIF			
STOKVIS NORD AFRIQUE SA SA			
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			
P A S S I F	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT
CAPITAUX PROPRES	-107.626.186,53		-4.932.453,29
Capital social ou personnel (1)	91.951.500,00		91.951.500,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
Capital appelé	91.951.500,00		91.951.500,00
Dont versé	91.951.500,00		91.951.500,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport	90.112.470,00		90.112.470,00
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	9.195.150,00		9.195.150,00
Autres réserves	5.079.426,00		5.079.426,00
Report à nouveau (2)	-201.270.999,28		72.942.647,85
Résultat en instance d'affectation			
Résultat net de l'exercice (2)	-102.693.733,25		-274.213.647,14
Total des capitaux propres (A)	-107.626.186,53		-4.932.453,29
Capitaux propres assimilés (B)			
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
Dettes de financement (C)	24.591.891,35		35.805.271,93
Emprunts obligataires			
Autres dettes de financement	24.591.891,35		35.805.271,93
Provisions durables pour risques et charges (D)	5.796.000,00		2.900.000,00
Provisions pour risques	5.796.000,00		2.900.000,00
Provisions pour charges			
Ecart de conversion-passif (E)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	-77.238.295,18		33.772.818,64
Dettes du passif circulant (F)	444.869.088,95		389.800.030,42
Fournisseurs et comptes rattachés	42.976.220,71		43.259.549,41
Clients créditeurs, avances et acomptes	733.695,79		729.941,77
Personnel	1.141.621,55		1.189.158,09
Organismes sociaux	2.211.473,73		2.311.836,75
Etat	29.533.963,97		32.442.130,92
Comptes d'associés	124.588.970,04		77.588.970,04
Autres créanciers	232.434.393,81		225.521.942,32
Comptes de régularisation passif	11.248.749,35		6.756.501,12
Autres provisions pour risques et charges (G)	18.529,72		126,05
Ecart de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	32.534,99		47.323,86
TOTAL II (F+G+H)	444.920.153,66		389.847.480,33
TRESORERIE PASSIF	30.228.804,76		46.887.361,68
Crédits d'escompte			
Crédits de trésorerie	2.528.500,00		2.500.000,00
Banques (Soldes créditeurs)	27.700.304,76		44.387.361,68
TOTAL III	30.228.804,76		46.887.361,68
TOTAL GENERAL I+II+III	397.910.663,24		470.507.660,65

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES				
STOKVIS NORD AFRIQUE SA SA				
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023				
DESIGNATION	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	1	2	3 = 2 + 1	4
PRODUITS D'EXPLOITATION	37.202.597,33		37.202.597,33	59.809.133,03
Ventes de marchandises (en l'état)	10.134.288,81		10.134.288,81	15.117.310,36
Ventes de biens et services produits	87.000,00		87.000,00	26.815.840,17
Chiffres d'affaires	10.221.288,81		10.221.288,81	41.933.150,53
Variation de stocks de produits (1)				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation : transferts de charges	26.981.308,52		26.981.308,52	17.875.982,50
Total I	37.202.597,33		37.202.597,33	59.809.133,03
CHARGES D'EXPLOITATION	121.660.613,88	288.380,00	121.948.993,88	287.089.331,96
Achats revendus(2) de marchandises	33.016.753,85		33.016.753,85	12.523.525,27
Achats consommés(2) de matières et fournitures	852.806,87		852.806,87	915.634,12
Autres charges externes	10.187.158,73	288.380,00	10.475.538,73	11.675.598,83
Impôts et taxes	773.561,20		773.561,20	703.847,89
Charges de personnel	15.461.844,91		15.461.844,91	18.722.906,83
Autres charges d'exploitation				
Dotations d'exploitation	61.368.488,32		61.368.488,32	242.547.819,02
Total II	121.660.613,88	288.380,00	121.948.993,88	287.089.331,96
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-84.458.016,55	-288.380,00	-84.746.396,55	-227.280.198,93
PRODUITS FINANCIERS	28.592.488,55		28.592.488,55	5.759.581,77
Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés				200,00
Gains de change				21,22
Intérêts et autres produits financiers	1.612.572,66		1.612.572,66	5.745.791,88
Reprises financières : transfert charges	26.979.915,89		26.979.915,89	13.568,67
Total IV	28.592.488,55		28.592.488,55	5.759.581,77
CHARGES FINANCIÈRES	24.542.921,79		24.542.921,79	17.145.317,57
Charges d'intérêts	17.370.329,74		17.370.329,74	16.867.293,29
Perles de change				3.000,00
Autres charges financières				
Dotations financières	7.172.592,05		7.172.592,05	275.024,28
Total V	24.542.921,79		24.542.921,79	17.145.317,57
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	4.049.566,76		4.049.566,76	-11.385.735,80
RESULTAT COURANT (III+VI)	-80.408.449,79	-288.380,00	-80.696.829,79	-238.665.934,73

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes) (Suite)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES				
STOKVIS NORD AFRIQUE SA SA				
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023				
DESIGNATION	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	1	2	3 = 2 + 1	4
RESULTAT COURANT (III+VI)	-80.408.449,79	-288.380,00	-80.696.829,79	-238.665.934,73
PRODUITS NON COURANTS	12.280.159,65	275.721,38	12.555.881,03	285.369,67
Produits des cessions d'immobilisations	12.157.500,00		12.157.500,00	58.750,00
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	122.659,65	275.721,38	398.381,03	226.619,67
Reprises non courantes : transferts de charges				
Total VIII	12.280.159,65	275.721,38	12.555.881,03	285.369,67
CHARGES NON COURANTES	31.554.949,91	2.967.253,58	34.522.203,49	35.545.650,08
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	25.729.800,00		25.729.800,00	2.573.994,00
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	29.149,91	2.967.253,58	2.996.403,49	30.071.656,08
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	5.796.000,00		5.796.000,00	2.900.000,00
Total IX	31.554.949,91	2.967.253,58	34.522.203,49	35.545.650,08
RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-19.274.790,26	-2.691.532,20	-21.966.322,46	-35.260.280,41
RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	-99.683.240,05	-2.979.912,20	-102.663.152,25	-273.926.215,14
IMPOTS SUR LES RESULTATS	30.581,00		30.581,00	287.432,00
RESULTAT NET (XI-XII)	-99.713.821,05	-2.979.912,20	-102.693.733,25	-274.213.647,14

XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	78.075.245,53	275.721,38	78.350.966,91	65.854.084,47
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	177.789.066,58	3.255.633,58	181.044.700,16	340.067.731,61
XVI RESULTAT NET (total des produits-total des charges)	-99.713.821,05	-2.979.912,20	-102.693.733,25	-274.213.647,14

COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2023



Aux actionnaires de la Société STOKVIS NORD AFRIQUE S.A.
Lot 1711 ZI Ouled Salah
Bouskoura

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX
Exercice du « 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 »

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion avec réserve

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société STOKVIS NORD AFRIQUE S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés négatifs de MAD 102 693 733,25.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société STOKVIS NORD AFRIQUE S.A. au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion avec réserve

La situation nette, au 31 décembre 2023, de la filiale STOKVIS INDUSTRIES demeure inférieure au quart de son capital social. L'engagement de STOKVIS NORD AFRIQUE sur cette filiale s'élève à KMAD 88 205 qui n'a fait l'objet d'aucune provision. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le montant de la provision qu'il y a lieu de constituer pour couvrir le risque de perte sur cette filiale.



Observation

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention que du fait des pertes constatées dans les comptes de l'exercice, la situation nette de la Société demeure négative. Le Conseil d'Administration du 17 juillet 2023 avait convoqué l'Assemblée Générale Extraordinaire qui a décidé le 24 août 2023 la continuité d'exploitation en dépit des pertes constatées. La Société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, de ramener ses capitaux propres à un montant au moins égal au quart du capital social. Nous avons noté lors du Conseil d'Arrêté des comptes de l'exercice 2023 que l'Actionnaire de référence continue d'apporter son soutien financier à la Société et le montant des avances en trésorerie a atteint, à fin 2023, un montant de MAD 124,5 millions.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Outre les points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1. Provision pour dépréciation des créances clients :

- **Risque identifié**

Les créances clients, à l'actif du bilan, s'élevaient à un montant brut de KMAD 191 105 provisionnés à hauteur de KMAD 101 167.



Comme indiqué dans l'état A1 de l'ETIC, les créances clients sont inscrites à leur valeur nominale et font l'objet de provisions pour dépréciation en fonction du risque de non recouvrement basé sur une appréciation individuelle effectuée par la Direction.

Nous avons considéré que la provision pour dépréciation des créances clients constitue un point clé de l'audit du fait qu'elle est basée sur l'appréciation de la Direction.

- **Procédures d'audit mises en œuvre en réponse au risque**

Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Examiner le dispositif de contrôle interne et les contrôles clés mis en place par la société pour l'évaluation des provisions pour dépréciation des créances clients ;
- Examiner, sur la base de la balance âgée clients, les analyses effectuées par la direction en vue de l'identification des créances susceptibles de présenter un risque de non recouvrement ;
- Apprécier, sur la base d'une sélection de créances, les hypothèses de la Direction d'évaluation de la provision.

2. Dépréciation des stocks :

- **Risque identifié**

Les stocks, à l'actif du bilan, s'élevaient à un montant brut de KMAD 9 918, provisionnés à hauteur de KMAD 8 698.

Comme indiqué dans l'état A1 de l'ETIC, les stocks sont inscrits à leur coût moyen pondéré et font l'objet de provisions pour dépréciation suivant un modèle propre à chaque famille de produit selon une règle de l'âge basée sur le jugement de la Direction.

Nous avons considéré que la provision pour dépréciation des stocks constitue un point clé d'audit dans la mesure où cette provision est soumise au jugement de la Direction.



- **Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque**

Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Examiner, à partir de la balance âgée des stocks, l'antériorité de chaque famille d'article déposé en stock ;
- Examiner les procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les articles à rotation lente ;
- Identifier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur d'inventaire et identifier les articles qui devaient être comptabilisés à cette valeur ;
- Identifier le stock mort et les articles à rotation lente et vérifier leur évaluation.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.



Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conscients et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations et données fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'événuel et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Notre rapport au titre de l'exercice 2022 a fait l'objet de la situation suivante pour laquelle nous faisons le suivi :

- Des créances sur la clientèle, en majorité relevant du secteur agricole, d'un montant de KMAD 72 114, déclarées par STOKVIS NORD AFRIQUE, en contrepartie, étaient provisionnées à hauteur de KMAD 49 998 seulement. A ce stade, nous n'avons pas en mesure de savoir si la provision constituée était suffisante pour couvrir le risque de perte sur certaines de ces créances. Cette situation n'est plus d'actualité et la Société a constaté un complément de provision de KMAD 35 174.

Casablanca, le 15 mars 2024

Les Commissaires aux Comptes

El Jazari Audit & Conseil
M. Mohamed EL JERARI
Associé

Cabinet MY SEITI
M. Youssef ARBITTI
Associé

